

10. Lorsqu'une libération conditionnelle est accordée, que le plan de réadaptation du détenu soit transposé en un projet *de sortie* établissant clairement la conduite à tenir vis-à-vis le détenu lorsqu'il sera dans la collectivité. Le document en question sera communiqué à toutes les personnes qui auront affaire au délinquant lorsqu'il sera en liberté dans la collectivité, notamment les surveillants de libération conditionnelle, la police, le personnel des CRC et les personnes ressources de la collectivité.

a) Avant de formuler le plan, on consultera les personnes de la collectivité appelées à soutenir les libérés conditionnels, par exemple leur amie ou leur femme. On aura soin de transmettre à celles-ci toute l'information pertinente sur l'infraction et sur le détenu afin qu'elles soient pleinement conscientes de leur rôle dans le projet de sortie.

b) Le projet de sortie doit comporter toute l'information d'ordre psychiatrique et psychologique concernant le libéré conditionnel et indiquer clairement aux surveillants de libération conditionnelle et au personnel des CRC la manière de le traiter. *Tout signe annonciateur de comportement dangereux doit être clairement indiqué, de même que les mesures à prendre le cas échéant.*

c) Lorsque l'infraction originale est reliée à la consommation de drogues ou d'alcool, il faudra inclure dans le projet de sortie une condition spéciale indiquant que le sujet doit se soumettre à des analyses de dépistage d'alcool ou de drogues effectuées au hasard.

d) Si des problèmes psychiatriques ont été détectés au moment de l'infraction, le projet de sortie doit comporter une condition spéciale indiquant que le sujet doit recevoir du counselling professionnel et faire l'objet d'un traitement et d'une surveillance psychiatriques pendant la période de libération conditionnelle. S'ajouteront à cette condition des tests psychologiques périodiques.

[...]

12. La surveillance des libérés conditionnels doit s'effectuer conformément au projet de sortie et les divers organismes qui